



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : SY35-1 - Gérer efficacement vos copropriétés en mode projet

Durée : 21h00

Type : Présentiel

Public

gestionnaires copropriétés

Objectifs pédagogiques

- Apprendre à gérer ses copropriétés en mode projet.
- Intégrer le processus de la gestion de projet au sein de son organisation des copropriétés.

Pré-requis

Etre un professionnel de l'immobilier

Programme

- 1 - Les fondamentaux de la conduite de projet
 - Connaître les concepts clés d'un projet
 - Comprendre le fonctionnement en mode projet
 - La dynamique du projet dans l'entreprise
 - Fixer les objectifs du projet
 - La place du projet dans son cadre de référence et celui de l'équipe
- 2 - Organiser la gestion de ses copropriétés en mode projet
 - Qui sont les différents interlocuteurs : conseil syndical, les propriétaires, les maîtres d'ouvrages, les prestataires de services, les équipes internes (assistants, comptables)...
 - Définir les rôles de chaque membre de l'équipe
 - Définir les procédures de prise de décision
 - Contractualiser les relations entre les différents services et intervenants
 - Ecrire un plan d'action : tenu des AG, préparation budget, arrêtés de compte, impact des nouvelles lois, gestion technique...
 - Susciter et entretenir l'implication de l'équipe



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

- 3 - S'approprier les outils de la conduite de projet
 - Mettre en place les sous-objectifs
 - Etablir un planning de réalisation, établir le planning de vie des copropriétés
 - Chemin critique, Pert et Gant
 - Evaluer et définir les risques
 - Estimer les durées
- 3 - Communiquer efficacement en mode projet
 - Identifier les différents types de désaccords dans les projets pour les faire émerger le plus en amont possible du projet
 - Réussir le lancement du projet
 - Communiquer dans et autour du projet avec les différentes parties prenantes (conseil syndical, prestataires de services...)
 - Mettre en place des réunions projets en fonction des besoins et des interlocuteurs.
 - En cas de blocage, savoir qui sont les acteurs et quelles sont les solutions à envisager.
 - Travailler en intelligence collective
 - Prendre conscience de ses talents d'influence
- 4 - Assurer le succès : manager les risques, gérer la qualité des prestations
 - Gérer les risques inhérents
 - Intégrer les aléas et changements
 - Constituer la documentation
 - Assurer la qualité des prestations
 - Accompagner les changements induits pour la copropriété

Moyens pédagogiques

Séance de formation en classe virtuelle.

Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à l'issue de la classe virtuelle directement via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr

Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %.

Coordonnées pour support :

- e-mail : contact@unplus.fr

Matériel nécessaire



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

Papier et crayon.



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : **Meelk**
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE